



République F
Département d

Envoyé en préfecture le 05/04/2025
Reçu en préfecture le 05/04/2025
Publié le
ID : 073-217301803-20250328-2025_MARS_3-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 28 mars 2025**

Nombre de conseillers

En exercice : 8

Présents : 8

Absents : 0

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, le vendredi 28 mars 2025 à 19hs00, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel Clerc, Maire de la commune de Motz.

Etaient présents Monsieur Daniel Clerc, Madame Marie-Thérèse Dejeu, Monsieur Gérard Clerc, Monsieur Denis Jeantet, Madame Zoé Buckley, Monsieur Vincent Laloy, Monsieur Olivier Morelle, Madame Myriam Ortiz-Gutierrez

Absent-e-s excusé-e-s : Néant

Absent-e(s) non excusé-e(s) : Néant

Quorum : 5

Convocation : 22 mars 2025

Madame Marie-Thérèse Dejeu est désignée secrétaire de séance.

D2025 – 08

Affectation du résultat 2024

Après avoir entendu le compte financier unique 2024

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024

Constatant que le compte financier unique de la commune présente les résultats suivants

	Résultat CA 2023	Virement à la section de fonctionne ment	Résultat de l'exercice 2024	Restes à réaliser 2024	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
				Dépenses 844 720.00		
Investissement	195 731.17		652 548.77	Recettes 271 447.00	-573 273.00	79 275.77
Fonctionnement	476 402.01	0	978 703.36		0	978 703.36

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement)

Envoyé en préfecture le 05/04/2025

Reçu en préfecture le 05/04/2025

Publié le

ID : 073-217301803-20250328-2025_MARS__3-DE



Décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent global cumulé au 31/12/2024	554 626.23
Affectation obligatoire A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (cpte 1068)	0
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (cpte 1068)	0
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	978 703.36
Total affecté au cpte 1068	0
Déficit global cumulé au 31/12/2024	
Déficit à reporter (ligne 002)	0

Pour extrait conforme

Le Maire
Daniel CLERC



La secrétaire de séance
Marie-Thérèse DEJEY